NOUVELLES LOCALES.

Dimanche dernier était la première gelée de la saison.

Lisez l'annonce de M. Conway dans une autre colonne.

Lundi prochain séance régulière du conseil de ville de St. Boniface.

Mde Elie Tassé de Ottawa est en promenade chez sa sœur Mde Dixon de cette ville.

M. B. Benard le propriétaire de l'hotel du Canada est de retour d'un voyage à Vancouver.

M. O. Monchamp, accompagné de sa famille est arrivée la semaine dernière d'un voyage aux Etats Unis.

M. Jos. Dubuc, avocat est de retour d'un voyage de quatre mois à l'Exposition de Paris et en Europe.

M. Noé Chevrier est arrivé d'un voyage de quelques semaines dans l'Est où il était aller faire ses achats d'automne pour son magasin.

MM. Jos. Prud'homme, Hor. Hogue et C. Belanger sont partis la semaine dernière pour le grand séminaire à Montréal où ils vont prendre la soutanne.

Mgr. Falconio le délégué Papal au Canada doit arriver le 26 courant. Son Honneur le maire Betournay présentera à Son Excellence une adresse de bienvenue au nom des citoyens de St. Boniface.

Une Opinion

Les journaux bleus s'opposent à ce qu'on exige aucune declaration sa Sir Ch. Tupper, et pour plus de précaution appelent à leur aide la constitution !

Voici ce que LA VERITE répond au JOURNAL qui soutenait cette chose. Le MANITOBA pourra en faire son profit par la même occasion.

"On peut ne pas aimer la politique du parti au pouvoir, tout en désirant savoir ce que fera l'opposition si on lui confie la direction des affaires.

Par exemple, sur la question des écoles manitobaines et la question de l'impérialisme militaire, ou voudrait avoir une déclaration nette, catégorique et autorisée de l'opposition libérale-conservatrice.

Si le parti libéral-conservateur arrive au pouvoir, que fera-t-il pour régler la question scolaire manitobaine ? que fera-t-il en face d'une nouvelle tentative d'entraîner le Canada plus avant dans la voie de l'impérialisme militaire ?

Ce sont la des questions que les hommes indépendants ont le droit et même le devoir de poser aux chefs de l'opposition, puisque ceux-ci aspirent à devenir ministres.

Il ne suffit pas de dire que sir Wilfrid Laurier a manqué à ses engagements sur la question scolaire; les chefs libéraux-conservateurs doivent faire connaître quels engagements ils prennent à leur tour

De même, ce n est pas assez d'affirmer que le parti libéral-conservateur aurait réglé cette question s'il était resté au pouvoir en 1896. La règlerat-il s'il revient au pouvoir cette année ou l'année prochaine ?

Voilà ce que les électeurs ont le droit de demander.

Quant à l'envoi des contingents canadiens en Afrique, le parti libéral-conservateur le blâme-t-il ou l'approuve-t-il ?

Si des circonstances analogues se présentaient, un gouvernement libéral-conservateur ferait-il ce qu'a fait le gouvernement libéral de sir Wilfrid Laurier, ou ferait-il le contraire, ou ferait-il plus ?

Voilà encore une question précise qui demande une réponse catégorique."

PRENDRE SES PRECAUTIONS

Un mal de gorge, si léger qu'il soit, peut dégénérer en bronchite s'il n'est pas soigné avec le BAUME RHUMAL.

SIMPLES QUESTIONS

D'où vient la consomption ? D'un rhume négligé ; d'où vient la guérison ? Du BAUME RHUMAL 108



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que les dates fixées antérieurement pour les séances de la Commission nommée sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, pour régler les réclamations des Métis dans le district d'Alberta, sont annulées et que les Commissaires siègeront.

A Victoria le 23 Août 1900.
" Saddle Lake le 31 Aout 1900.
" Egg Lake Mission le 3 Septembre 1900.
A Lac La Biche le 10 Sept 1900.
" Athabasca Landing 1er Octobre. 1900.
A Lac Ste Anne le 8 Octobre.
" Edmonton le 13 "
" St. Albert le 13 Novembre 1900.
" Fort Saskatchewan 15 " "
" Wetaskiwin 10 " "
" Duhamel 11 " "
" Lacombe 4 Décembre "

J. A. J. McKENNA,
JAMES WALKER,
Commissaires.

AVIS.

On demande un instituteur dûment qualifié pour l'école de St. Adelard à Notre Dame de Lourdes.

Adresser toute communication à M. Pantel secrétaire de la commission P. O. Notre Dame de Lourdes.

On demande un instituteur ou une institutrice dûment qualifié pour enseigner à St. Malo Adresser lettre spécifiant le salaire demandé à M. Leger Lambert.

St. Malo P. O. Man.

Ecoles de Laiterie

UN EXEMPLE A SUIVRE EN CANADA

Il existe en Bretagne deux écoles de laiterie patronnées par l'Etat et par leurs départements respectifs; l'une à Kerliver (Finistère), l'autre à Coëtlogon (Ille-et Vilaine(. Dans ces deux établissements les jeunes filles sont reçues, les jeunes filles sont reçues à l'age de 14 ans, deux bourses sont mises a la disposition de familles peu aisées par l'état et par les départements. La durée des études n'est que d'une année. L'enseignement théorique comprend la technologie laitière, l'économie domestique, l'hygiène et l'engraissement des animaux domestiques et la médecine vétérinaire, les principes d'agriculture, d'apiculture, le français, l'arithmétique, l'histoire et la géographie de la France

L'enseignement pratique comprend la fabrication du beurre et du fromage, la tenue de la ferme et du ménage, les travaux ordinaires d'aiguille, la préparation des aliments, le blanchissage, le repassage, les soins à la comptabilité simple.

L'Ecole de laiterie de Coëlogon date de 1886 ; celle de Kerliver, de 1898.

Ces deux écoles, fondées sous les auspices de l'honorable M Tisserand, alors directeur du ministre de l'Agriculture, répondent bien aux besoins des pays bretons, où l'industrie laitière peut-être une précieuse ressource. Le plan d'études convient aux jeunes filles, la plupart de la campagne, qui fréquentent ces écoles, et y trouvent pour l'avenir des moyens assurés d'existence honorable.

Les établissements de Kerliver et de Coëtlogon étant placés au centre d'une petite métairie, avec prés, vergers, jardin, potager, vacherie, porcherie, rucher, l'enseignement pratique est d'autant plus utile qu'il est démonstratif.

Journalisme

Nous devons féliciter le JOURNAL de Fall River, un journal français qui à l'occasion de la fête du travail, a publié un magnifique numéro.

NOUVELLE AGENCE

Messrs Jean Frères, Marchands de St. Boniface, Man., des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, et sont actuellement en état de fournir a toutes demandes de gros et de detail aux mêmes prix qu'a Montréal.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS
Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,
Agents à Ottawa pour le Solliciteur du Demandeur.